MARCHE 2023-1-MFP

### Consultation pour la passation d’un marché selon la procédure adaptée en application des articles R2123-1- et l2123-1 du Code de la Commande Publique issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018

## Règlement de consultation

## ACTE D'ENGAGEMENT

## VALANT CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

## CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

## Fourniture et livraison d’une presse bottes rondes

# Pouvoir adjudicateur

EPLEFPA LA BAROTTE Haute Cote d'Or

Route de Langres

21400 Chatillon sur Seine

# Représentant du pouvoir adjudicateur

Madame Lemaire Florence Directrice

# Comptable assignataire des dépenses relatives au marché

Monsieur l’Agent Comptable Jérome Brégand

# Contact

Gestionnaire Lycée : M Raffin Patrick

Responsable Exploitation : M Fabien Chaumonnot

Téléphone : 03 80 91 53 03

Rédactrices du marché : Mme PETARD Marie France

Mail : marie-france.petard@educagri.fr

Téléphones: 03 80 91 53 03

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :  *30 novembre 2023 à 16 heures.***

***Page 1***

### ARTICLE 1 : OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la fourniture et livraison d’une presse bottes rondes pour l'exploitation agricole de l’EPLEFPA.

Au titre de ce marché, le titulaire réalise les prestations suivantes :

* la fourniture du matériel,
* la livraison franco de port et d’emballage sur l’exploitation agricole,
* les opérations de déchargement et de mise en service,
* la formation des opérateurs à l’utilisation, à la maintenance,
* une garantie comprenant les pièces, la main d’œuvre et les déplacements et prenant effet à compter de la date de réception du matériel,
* le délai de livraison.
* Le candidat s’engagera également sur un délai d’intervention en cas de panne y compris après la fin de garantie,
* Le candidat s’engagera également sur le coût des déplacements après garantie et sur un délai d’intervention sur panne en période de fenaison.

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée.

**1.1 Décomposition du marché**

Le marché ne comporte pas de tranches et n’est pas décomposé en lot.

**1.2 Marché passé sur le fondement d’un accord cadre**

Sans objet

**1.3 Mode de règlement**

Le règlement se fera par mandat administratif.

1. **1.4 Variantes**
2. Les variantes ne sont pas autorisées
3. **1.5 spécifications techniques**
4. Les caractéristiques du matériel sont indiquées à l’article 3 du cahier des clauses techniques particulières.

### ARTICLE 2 : DUREE DU MARCHE

Le marché s’exécutera à compter de sa date de notification jusqu’au terme du délai de garantie.

### ARTICLE 3 : CALENDRIER DE LA PROCEDURE DE CONSULTATION

La date limite de dépôt des offres est fixée au 30 novembre 2023 à 16 heuresauprès de l’accueil de l’établissement ou par voie électronique : marie-france.petard@educagri.fr

 ***Page 2***

### ARTICLE 4 : DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Ce document regroupant le dossier de consultation des entreprises (DCE) pourra être demander par mail à marie-france.petard@educagri.fr ou télécharger sur le site web de l’établissement :<https://www.labarotte.fr/la-barotte/annonces-legales-offres-demploi>

Il comporte les pièces suivantes :

* Le règlement de consultation
* L’ acte d’engagement valant cahier des clauses administratives particulières,
* Le cahier des clauses techniques particulières
* Le bordereau de prix unitaire à compléter,
* Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services dans sa dernière version, bien que non matériellement joint au marché, est réputé connu des parties.

L’établissement se réserve le droit, au plus tard 15 jours avant la date fixée pour la remise des offres, d’apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

### ARTICLE 5 : DEPOT ET PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier de candidature, rédigé en français et sur support papier, sera déposé à l’accueil du Lycée, par tout moyen à la convenance du candidat permettant d’attester de la date de dépôt, avant le jour et l’heure inscrits sur la première page de ce document. Tout dossier déposé après cette date ou incomplet entraînera d’office l’élimination du candidat.

L’offre comprendra les pièces suivantes :

* + Acte d’engagement valant cahier des clauses administratives particulières signé
	+ Cahier des clauses techniques particulières signé
	+ un dossier technique de présentation de la proposition,
	+ Le bordereau de prix unitaire signé et comportant le cachet de l’entreprise,
	+ Les candidats préciseront leurs modalités de livraison signé et comportant le cachet de l’entreprise, ainsi que leur capacité de réponse à un dépannage en urgence en précisant un délai incompressible en nombre d’heures.

La signature exigée pour les documents cités supra doit être manuscrite et originale et émaner d’une personne habilitée à engager le candidat (représentant légal ou toute autre personne bénéficiant d’une délégation de pouvoir ou de signature à produire).

Le candidat est tenu par son offre pendant 90 jours à compter de la date de dépôt des offres. Seuls les documents reçus et conservés par le pouvoir adjudicateur feront foi.

1. ***Page 3***

Le pli cacheté doit indiquer uniquement les précisions suivantes :

|  |
| --- |
| **Nom de l’entreprise soumissionnaire :........................................** |
| **NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D’OUVERTURE DES PLIS** |
| **Marché public à procédure adaptée**  |
| Fourniture et livraison d’une presse bottes rondes  |
| EPLEFPA LA BAROTTE Haute Cote d'Or |
| Route de Langres |
| 21400 Chatillon sur Seine |

### ARTICLE 6 : LE CHOIX DE L’OFFRE

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants classés par ordre décroissant d’importance et affectés d’un coefficient de pondération :

Prix 60 %

Garantie 15%

Délai de livraison 5 %

Service après vente 20 %

 Délai d’intervention pendant et après la garantie,

 coût des déplacements hors garantie

### ARTICLE 7 : PENALITES DE RETARD DE LIVRAISON ET DE DELAIS D’INTERVENTION EN CAS DE PANNE

7-1 Retard de livraison

Lorsque le délai contractuel de livraison est dépassé, le titulaire encourt, sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées selon la formule suivante :

P= V x R / 150

P montant des pénalités

V valeur des fournitures dont la livraison est en retard

R nombre de jours de retard dans la livraison

Les pénalités seront déduites des sommes dues, sur la facture concernée par le retard de livraison, déduction faite avant toute application de la taxe à la valeur ajoutée.

7-2 Retard de délais d’intervention en cas de panne

Lorsque le délai contractuel d’intervention est dépassé, le titulaire encourt, sans mise en demeure préalable, une pénalité de 50 euros par tranche d’une heure de retard. Par ailleurs, l’EPLEFPA LA BAROTTE se réserve la possibilité de faire intervenir un tiers, dans cette hypothèse, cette intervention sera supportée financièrement par le titulaire défaillant sans changer les conditions contractuelles de garantie proposées par ce dernier.

### ARTICLE 8 : RESILIATION

1. En application des articles R2143-3 le marché pourra être résilié en cas d’inexactitude des renseignements établis sur ses attestations fiscales et sociales, sur ses attestations sur l’honneur devant être remises à la candidature. Dans ce cas, aucune indemnité de résiliation ne sera versée.

### ARTICLE 9 : LITIGES

En cas de différend né à l'occasion du présent marché, les parties s'efforceront de trouver un accord. A défaut d’accord, les tribunaux administratifs français sont seul compétents.

1. ***Page 4***

## ACTE D’ENGAGEMENT VALANT CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Le titulaire :

Je soussigné (nom, prénoms) :

Agissant pour le compte de :

Forme juridique :

Capital social :

Adresse du siège social :

Téléphone :

N° SIRET :

Code APE :

N° RCS :

Après avoir pris connaissance du présent document valant cahier des clauses administratives particulières et des autres pièces constitutives ( règlement de consultation RC, cahier des charges techniques particulières CCTP, bordereau de prix) du marché pour la fourniture et la livraison en vrac de gazole non routier, m'engage sans réserve, et conformément aux stipulations de toutes les pièces constitutives du marché, à exécuter les prestations désignées en objet de ce présent acte d'engagement et de respecter toutes les clauses énoncées dans les documents contractuels de ce marché.

L'offre, ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans le délai de quatre vingt dix jours à compter de la date de signature du présent document.

**Compte(s)àcréditer :***(Joindreunoudesrelevé(s)d’identitébancaireoupostal.)*

****Nom de l’établissement bancaire :

**** Numéro de compte (IBAN) :

**** BIC :

1. ***Page 5***

## Comme stipulé dans le bordereau de prix, je m'engage à fournir et livrer d’une presse bottes rondes aux conditions suivantes :

 Prix TTC

Délai de livraison :

Délai de garantie :

Délai d’intervention pendant la garantie………………………

Délai d’intervention hors garantie………………………..

Coût des déplacements hors garantie pendant ……………………………..

Fait à...........................................le..........................................

Le titulaire (nom, prénom, qualité et cachet commercial)

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement

Le pouvoir Adjudicateur, Madame LEMAIRE Florence

Directrice de l'EPLEFPA LA BAROTTE Haute Cote d'Or

Route de Langres 21400 Chatillon sur Seine

1. ***Page 6***
2. **Cahier des clauses techniques particulières**

L'EPLEFPA LA BAROTTE est situé sur la commune de Châtillon sur Seine, en Côte d’Or, commune rurale dont l’activité économique est principalement tournée vers le secteur agricole. Il est le seul Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles du Nord Côte d’Or. Il est composé de 3 centres constitutifs :

* le Lycée ;
* le CFPPA : organisme de formation avec un pôle d’Excellence pour les formations du secteur des Travaux Publics ;
* l'Exploitation : site de Châtillon.

### ARTICLE 1 : OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la fourniture et livraison d’une presse bottes rondes pour l'exploitation agricole de l’EPLEFPA

Au titre de ce marché, le titulaire réalise les prestations suivantes :

* la fourniture du matériel,
* la livraison franco de port et d’emballage sur l’exploitation agricole,
* les opérations de déchargement et de mise en service,
* la formation des opérateurs à l’utilisation, à la maintenance,
* une garantie comprenant les pièces, la main d’œuvre et les déplacements et prenant effet à compter de la date de réception du matériel,
* le délai de livraison.
* Le candidat s’engagera également sur un délai d’intervention en cas de panne y compris après la fin de garantie,

Le candidat s’engagera également sur le coût des déplacements après garantie et sur un délai d’intervention sur panne en période de fenaison.

### ARTICLE 2 : DUREE DU MARCHE

Le marché s’exécutera à compter de sa date de notification jusqu’au terme du délai de garantie.

### ARTICLE 3 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES DEMANDEES

* Chambre variable diamètre 180 cm,
* 4 courroies sans fin liage filet uniquement,
* Ameneur rotatif avec trappe de décompression,
* Ramasseur 2.35 m entre flanc,
* Rouleaux de formation de botte,
* Réglage de la densité et du nombre de tour de filet depuis le boitier en cabine,
* Pneumatiques largeur minimum 480 mm,
* Huilage automatique des chaînes,
* Attelage haut

Fait à...........................................le..........................................

Le titulaire (nom, prénom, qualité et cachet commercial)

***Page 7***

1. **Bordereau de prix**

La fourniture et livraison d’une presse bottes rondes

|  |  |
| --- | --- |
| ***PRIX DE LA PRESSE*** | ***HT******TTC*** |
| ***DELAI DE GARANTIE*** |  |
| ***DELAI DE LIVRAISON*** |  |
| ***DELAI D’INTERVENTION PENDANT LA GARANTIE*** |  |
| ***DELAI D’INTERVENTION HORS GARANTIE*** |  |
| ***COUT DU DEPLACEMENT HORS GARANTIE*** |  |

Fait à...........................................le..........................................

Le titulaire (nom, prénom, qualité et cachet commercial)